

**JEAN-MARIE AURAND
PREND LA PRESIDENCE DE L'ACADEMIE AMORIM**

Lors de sa dernière Assemblée Générale, le 13 décembre 2018, l'Académie Amorim a élu son nouveau Président, Jean-Marie Aurand et a renouvelé son Bureau en nommant Antonio Rios de Amorim au poste de Vice-Président.

Ces deux nominations font suite à la brutale disparition de Robert Tinlot qui avait occupé la fonction de Président de l'Académie Amorim pendant près de 20 ans ainsi qu'au décès de Americo Amorim, fondateur de l'Académie Amorim en 1992.



Directeur Général de l'OIV jusqu'en décembre 2018, Jean-Marie Aurand a eu de nombreuses responsabilités dans le secteur viticole et a réalisé de nombreuses missions professionnelles et de coopération technique dans les états membres de l'O.I.V. au sein de l'Union Européenne, sur le continent américain (Amérique du Nord et Amérique du Sud), en Afrique et en Asie.

En succédant à Robert Tinlot, l'ingénieur général des Ponts des Eaux et des Forêts entend inscrire ses pas dans ceux de son prédécesseur tout en insufflant sa vision et son expertise. Sa prise de fonction effective interviendra dans quelques mois, dès qu'il aura quitté la direction par intérim de l'Office National des Forêts (ONF).

Président directeur général de Corticeira Amorim, Antonio Rios de Amorim rejoint l'Académie éponyme fondée par son oncle Americo Amorim au poste de Vice-Président. Il entend jouer un rôle actif dans l'association en participant, aux côtés de Jean-Marie Aurand et des Membres de l'Académie, aux grandes orientations et aux débats organisés par cette institution dont le rayonnement dépasse la France, son pays d'origine.



A propos de l'Académie Amorim :

Créée en 1992 et constituée de personnalités du monde du vin, l'Académie Amorim, décerne chaque année un Grand Prix d'une valeur de 5 000 euros. Les années impaires, elle remet son « Grand Prix Sciences & Recherche » pour récompenser un chercheur ayant soutenu une thèse de doctorat qui a contribué à améliorer les connaissances sur le vin et son environnement. Les années paires, l'Académie Amorim distingue un jeune entrepreneur ayant réalisé un projet innovant autour du vin, en remettant son « Grand Prix Innovation & Développement ».

Plus d'informations sur www.academie-amorim.com

Contact presse : EMBARGO

Emilie Loubié : 06 62 20 91 97 / e.loubie@agence-embargo.com